

Témoignage sur l'itinérance

Richard Jasmin — Fier survivant

Introduction

1. Ayant été itinérant durant 7 années de ma vie, je me permets aujourd'hui de vous partager ma vision de ce que, malheureusement, on appelle un « problème ». Tout d'abord, je ne suis pas d'accord avec ce qualificatif, car on parle ici d'êtres humains en « situation » d'itinérance. Le mot situation est beaucoup plus approprié, selon moi, puisqu'il s'agit de personnes et non de problèmes.
2. Je ne connais personne qui s'est levé un matin en se disant qu'aujourd'hui, il deviendrait itinérant. On le devient, on ne le choisit pas. Comment y arrive-t-on ? Par une suite d'événements, de mauvais choix et de décisions irréfléchies. La majorité des gens que j'ai connus dans la rue y sont arrivés suite, bien souvent, à une dépression majeure, une surconsommation de substances psychotropes ou, encore, à une condition de santé mentale non suivie ou mal gérée par l'individu et/ou par le professionnel de la santé gérant son dossier. On n'arrive pas dans la rue en étant sain d'esprit ou parce que tout va bien. Quelque chose s'est produit avant d'en arriver là. En ce qui me concerne, je sais aujourd'hui qu'à l'époque, je n'avais pas toute ma tête et que je souffrais d'une grave maladie : l'alcoolisme.
3. Lorsque quelqu'un se retrouve à la rue, les pertes sont énormes : conjoints, conjointes, enfants, parents, amis, emploi, logement, voiture, cercle social, activités, loisirs, et j'en passe. Qui choisirait, parmi vous, de tout laisser ce que je viens d'énumérer pour aller vivre dans la rue ? Évidemment, personne de sain d'esprit ne choisirait cette option, et ce, peu importe ce qui arrive.
4. Le problème, comme beaucoup le nomment, n'est pas l'itinérance. Le problème, c'est le manque de connaissances de nos bureaucrates qui prennent des décisions du haut de leurs tours d'ivoire, en se basant uniquement sur des statistiques transmises par d'autres bureaucrates. Pour la majorité des personnes impliquées dans le dossier de l'itinérance, le logement est présenté comme la clé du succès. Quelle erreur. Avant toute chose, on doit régler toute situation sous-jacente à l'itinérance. Un itinérant alcoolique-toxicomane, par exemple, devra d'abord et avant tout régler cette situation avant d'entreprendre une démarche pour se reloger, car s'il ne se prend pas en main à ce niveau, on peut être presque certain que ce sera un échec. Et il ne faut pas oublier qu'une personne en situation d'itinérance se crée un mode de vie, un réseau social : elle a des activités, des

amis, des ressources (Missions, CLSC, travailleurs de rue). Elle s'est créé son propre monde, son mode de vie, ses rituels, ses coutumes, ses traditions.

Mon parcours personnel

5. Suite à une séparation douloureuse et une consommation d'alcool démesurée, ma conjointe de l'époque m'a montré la porte, ne pouvant plus me supporter d'aucune façon, malgré tout l'amour qu'elle éprouvait pour moi. Ma consommation dominait ma vie, mes décisions, mes choix. Dès mon lever le matin, je me demandais comment j'allais faire pour me procurer de l'alcool et comment j'allais boire en paix sans subir sa colère et ses nombreuses crises. Quand je suis arrivé à la Mission Bon Accueil, je me suis dit : « enfin libre ». Plus de compte à payer, plus de justifications à savoir où je vais, ce que je fais et avec qui. LA LIBERTÉ. J'ai vite déchanté, car lorsque je suis revenu à ma pleine conscience, j'ai réalisé tout ce que je venais de perdre. Ma conjointe, mon travail, mon logement, le confort d'un bon chez-soi, de la chaleur humaine, mes amis, mes activités dites saines, ma famille proche et, surtout, ma DIGNITÉ. Quand tu prends ta douche avec une dizaine d'autres gars, croyez-moi que la réalité te revient vite au visage. Le moral est affecté par cet énorme sentiment d'échec, d'être devenu un moins que rien, et la descente aux enfers commence. Déprimé, découragé, démoli complètement.
6. Avec le temps, tu te crées un certain réseau. Tu te fais des amis, tu établis une routine, tu apprends à connaître le fonctionnement et les règles de la rue. Les vieux de la rue t'apprennent comment te comporter dans telle ou telle situation et, tranquillement, tu deviens un vrai gars de la rue. Ça veut dire que tu viens de tomber dans le piège du confort malsain. En ce qui me concerne, l'alcool me permettait de fuir ma réalité et me donnait le courage d'aller, tous les matins, « travailler » — c'est-à-dire quêter. Je me suis donc retrouvé au coin de la rue Sainte-Catherine et de la rue Guy, en face d'une pharmacie Pharmaprix. Le jackpot. Je ramassais entre 60 \$ et 100 \$ par jour juste à souhaiter une bonne journée aux passants. La journée du chèque d'aide sociale, c'était la fête. On consommait toute la nuit. Et on se disait libres.
7. Les 3 ou 4 jours suivants étaient très difficiles, mais pas question de s'arrêter. L'alcool me nourrissait, me gardait en vie, et je ne voyais pas à quel point ma santé se détériorait. Je mangeais ce que les passants me donnaient généreusement. Le matin, je ne devais pas manquer d'alcool, car j'en avais besoin pour faire ma journée. Sans alcool, impossible. Le mal-être était trop fort, trop intense. Mon corps en entier tremblait. Dans ces conditions, comment participer à un programme, quel

qu'il soit ? Trop malade ou trop intoxiqué, j'étais incapable dans l'une ou l'autre des situations. J'étais possédé par mon obligation de consommer. Je n'avais plus aucun contrôle de mes capacités physiques et psychologiques. Ma famille m'avait renié. Pour eux, j'étais devenu une honte, un ivrogne, un pas bon. Pourtant, je suis allé à l'université, j'ai eu des emplois stables et valorisants, et j'avais toujours été là pour ma famille.

Le tournant : vers la réintégration

8. Les pensées suicidaires étaient de plus en plus fréquentes, puis un matin je suis allé au YMCA, où j'avais accès à un ordinateur, et j'ai écrit un message sur Facebook envoyant promener tout le monde et affirmant que j'allais mourir dans la rue. La directrice de la Maison la Margelle est tombée sur mon message et m'a demandé de l'appeler. Ce qu'elle m'a dit ce matin-là a changé ma vie. Elle m'a invité à aller à la Maison parce qu'elle ne voulait pas que je meure. Une employée est venue me chercher à Montréal et ce fut le début de mon cheminement en réinsertion sociale. Dix mois d'encadrement et d'efforts à me rétablir, à reconditionner mon cerveau à ce que je suis vraiment : un homme avec des valeurs profondes, des principes de vie respectables et de la détermination à profusion.
9. Lors de mon séjour à la Margelle, j'ai pu me refaire une santé physique et psychologique. Bien sûr, j'ai dû y mettre beaucoup d'humilité, puisque j'y avais travaillé comme intervenant et qu'au début, j'avais honte de moi. Certains résidents me regardaient avec jugement parce que je venais de la rue. Durant mon cheminement, ma travailleuse de rue m'a trouvé un logis subventionné. Ce fut, pour moi, le début d'une autre étape difficile. Lorsque la travailleuse de rue a quitté mon logement et que la porte s'est refermée, je me suis retrouvé seul avec moi-même. Je me sentais très seul au monde.
10. Mais que m'arrivait-il ? Après tout ce temps entouré de gens, je me retrouvais seul avec moi-même, sans mes repères, mes amis, mes activités, ma « gang ». À 100 mètres de chez moi, il y avait un dépanneur. Catastrophe monumentale. Une rechute d'alcool épouvantable qui dura plusieurs jours et qui sema une grande détresse chez toutes les personnes concernées dans mon cheminement. Je me suis remis de ma rechute de peine et de misère, mais ce fut quand même long avant que je m'accepte à vivre seul.
11. Avec du temps et beaucoup d'efforts, ma situation s'est améliorée. Je faisais des réunions des Alcooliques Anonymes et je m'y impliquais. Ma travailleuse de rue m'a présenté à une ressource qui servait des repas à 3 \$ en étant membre au coût

de 5 \$ par année. Tranquillement, je me suis mis à fréquenter cette ressource, à rencontrer des gens bien qui ne consommaient pas et qui s'impliquaient. Je me suis vite impliqué comme bénévole et ça a tout changé dans ma vie. J'avais de nouveaux amis, un nouveau réseau social sain et valorisant, de nouvelles activités. J'avançais à grands pas et j'étais de plus en plus fier de moi.

La réalité de la vie dans la rue

- 12.** Un itinérant n'a pas d'adresse, ne participe pas au recensement, ne vote pas — parce qu'un itinérant n'existe pas en tant que personne, c'est une statistique. Sa seule adresse possible est une case postale dans une ressource accréditée par le gouvernement, uniquement pour recevoir du courrier gouvernemental. Un itinérant n'a pas de compte bancaire, pas d'économies et encore moins d'assurances. Par contre, il accumule les contraventions et les délits de toutes sortes, comme troubler la paix, simplement parce qu'il se trouve sur un coin de rue à dire bonjour à des passants qui bien souvent n'osent même pas le regarder. Au mois de juin 2023, j'ai appris que j'avais été adopté par mes parents à ma naissance. Un autre coup dur, mal géré, et une autre rechute d'alcool. Moins importante celle-ci, car j'ai pu me ramener avant que ça dégénère davantage.
- 13.** Un itinérant se fait insulter, juger, rabaisser par beaucoup de gens. Pourtant, moi, à 7 h le matin, j'étais à un coin de rue pour « travailler », beau temps, mauvais temps. Qu'il fasse très chaud ou très froid, j'étais au travail. Je ne connais pas grand monde, à part un itinérant, qui s'installerait sur un coin de rue à -30 degrés en plein mois de janvier pour souhaiter une bonne journée à des gens qui se rendent eux aussi à leur lieu de travail. J'avais un horaire bien établi. Je travaillais de 7 h à 15 h, puis je me rendais à la mission pour m'enregistrer comme bénévole. Ça me permettait d'avoir un lit assuré, un repas chaud avant tous les autres et de prendre une douche chaude presque souvent seul.
- 14.** Un itinérant est vulnérable dans la rue. On peut se faire agresser en tout temps par d'autres itinérants ou par des citoyens qui en ont assez de nous voir à chaque coin de rue. Lorsqu'on est bien entouré et que ses frères de rue sont sincères, on se protège mutuellement. Personnellement, j'ai dû me défendre à deux reprises en 7 ans contre un autre itinérant. Mais la plupart des agressions que j'ai subies provenaient des citoyens, des passants. Je me suis fait bousculer, engueuler, cracher dessus. Face à ces agressions, nous ne pouvions pas réagir physiquement sans risquer une arrestation, une contravention pour troubles à la paix, voire une charge de résistance à l'arrestation si on osait contester.

- 15.** Ce n'est pas simple d'être itinérant. Contrairement à ce que je croyais au début, un itinérant n'est pas libre. Il n'a pas de droits non plus. Sa parole ne vaut rien face à la justice, tout comme au niveau des gouvernements, car un sans-abri ne paie pas d'impôts et, surtout, ne vote pas.
- 16.** Toutes les démarches sont très ardues et complexes quand tu es dans la rue. Je n'ai connu aucun sans-abri qui avait en sa possession son certificat de naissance ou sa carte d'assurance sociale, et les démarches pour les obtenir sont très compliquées. Pour voir un médecin ou un dentiste, il faut aller à l'hôpital, et sans carte d'assurance maladie, c'est presque impossible. Heureusement que les CLSC existent. Moi, j'allais au CLSC des Faubourgs à Montréal. La patience est de mise, mais c'est un organisme qui aide vraiment les itinérants. Beaucoup n'y vont pas parce que ça prend du temps, et le risque de perdre son spot de travail et des revenus fait remettre à plus tard les démarches pour sa santé — et très souvent, l'itinérant n'y retournera pas jusqu'à ce qu'une urgence survienne.

Ma vie aujourd'hui

- 17.** Ma vie aujourd'hui est beaucoup plus agréable. J'ai un logement qui me satisfait. J'habite à Sorel, près de tous les services, et ma vie est beaucoup plus saine. Je ne consomme plus, je fais du bénévolat, j'ai des activités et un cercle d'amis respectable. Je ne manque de rien et je suis toujours en contact avec les ressources qui m'ont humainement et généreusement accueilli. Je prends des engagements et je les respecte.
- 18.** Sortir de la rue n'est pas un chemin facile. Au contraire, c'est très difficile, mais avec de la détermination, des efforts et un désir incommensurable de vouloir s'en sortir, on y arrive. Rappelons-nous : « on sort le gars de la rue, mais on sort pas la rue du gars », et moi, j'ai été au moins un an à vivre avec des comportements de gars de la rue. Je ramassais encore des mégots de cigarettes malgré que j'avais un paquet sur moi. Je dormais sur un matelas par terre dans mon salon malgré que j'avais une chambre, un bon lit et du mobilier. Un jour, une amie est venue me rendre visite et m'a fait remarquer que je vivais chez moi comme dans la rue. Mon orgueil en a pris un coup et j'ai vite corrigé la situation.
- 19.** J'ai toujours aimé la nature et les animaux. J'ai un chat, mon Pouki, qui est l'amour de ma vie. Il m'a sauvé la vie à plusieurs reprises par le fait que sa présence me rassurait et m'encourageait à continuer. Je n'ai qu'à le regarder quand me vient le goût de consommer ou de retourner à mon ancienne vie — car oui, parfois, il m'arrive de m'ennuyer de la rue. Mon cerveau me joue des tours en me ramenant

à des souvenirs plutôt agréables, mais mon Pouki me rappelle que je n'ai pas le droit de nous faire ça. Je nourris les chats errants que j'appelle itinérants, ainsi que des écureuils, des rats laveurs, des geais bleus, une marmotte et parfois un opossum. Les animaux ont une grande valeur pour moi.

- 20.** Tout ça ne m'est pas tombé du ciel gratuitement. J'ai dû y mettre les efforts, bien m'entourer et demander de l'aide lorsque j'en avais besoin. J'ai appris à le faire, car tout seul c'est très difficile, et il n'y a aucune honte à demander de l'aide. En ce qui me concerne, j'ai été choyé d'avoir autant d'aide et de compassion de la part de ma travailleuse de rue. Elle était toujours là pour moi et elle l'est encore aujourd'hui, même si je suis devenu autonome et plus responsable.

Recommandations et pistes d'action

- Pour sortir une personne de la rue, il faut évidemment beaucoup plus de personnel sur le terrain.
- On ne peut pas avoir un plan unique, mais un plan individuel, car chaque personne a ses propres besoins et ses propres contraintes.
- Régler toute situation sous-jacente à la situation d'itinérance — trouble de santé mentale, de consommation ou de santé physique — car à mon avis, c'est primordial de traiter ces sous-jacences avant d'entreprendre quoi que ce soit d'autre.
- Bien structurer la personne dans sa démarche et être capable d'aller à son rythme, pas au rythme de la personne aidante.
- De nombreuses ressources sont impliquées et il ne faut jamais perdre de vue que chaque situation peut demander l'implication de plusieurs organismes — d'où l'importance d'une complicité complète de la part de chacun d'eux.
- La communication entre les services est essentielle au succès du projet et la transmission d'information est très importante.
- Simplifier la paperasse lorsqu'il s'agit de demande de documents comme la carte soleil, l'assurance sociale, les documents d'aide de dernier recours et le compte bancaire.
- Favoriser une association — et non une division — des aidants, pour ne pas compromettre le bien-être des bénéficiaires et ne pas brimer leur confiance et leurs droits à des services professionnels de qualité.
- Bien accompagner et superviser les personnes relogées et les soutenir constamment dans leur démarche.

- Ne jamais oublier que la personne la plus importante dans cette démarche est celle qui demande de l'aide et qui veut se sortir de sa situation d'itinérance. Les objectifs personnels des intervenants n'ont pas leur place dans ce contexte fragile et vulnérable.
- Le but premier est d'extraire le plus grand nombre de personnes possible de la rue. Ensemble et bien coordonnés, nous pouvons arriver à des résultats surprenants.
- Faire de la prévention peut être le point fort de la diminution des risques de se retrouver à la rue.
- L'implication de tous les niveaux de gouvernement est primordiale, en injectant davantage d'argent dans les programmes existants et ceux à venir.

Pour conclure, je crois que la déclaration commune sur l'itinérance rédigée à la suite des 4e États généraux de l'itinérance, est très complémentaire à la vision que je tente d'expliquer dans le présent document.

Ce document a été rédigé par Richard Jasmin, ex-itinérant et membre de la table de consultation du MSSS en tant qu'expert de vécu. Il n'implique aucune autre personne membre du gouvernement du Québec et n'a qu'un seul et unique but : la prise de conscience du défi que représente la situation d'itinérance au Québec. Ce document n'a rien de professionnel et ne contient aucune statistique officielle. Il s'agit d'un résumé de mon expérience personnelle uniquement et n'affirme que mes propres opinions.

Richard Jasmin